

POUR QUI ?

Les conditions pour bénéficier d'une E.M. sont :

- souffrir d'un problème de santé mentale ou psychiatrique
- le patient doit résider dans le territoire du RésME (Réseau Santé Mentale de l'Est)
- accepter la création d'un réseau de soins et/ou le renvoi vers les partenaires
- disposer d'un environnement suffisant à la réalisation des soins. Le suivi doit se faire dans un engagement thérapeutique et serein
- La mission est thérapeutique, coordonnée par un médecin et ne peut être considérée comme une demande d'expertise.
- En contexte d'assuétude, la volonté de changement doit être rencontrée et le patient doit être sobre lors des passages des équipes mobiles.
- La prise en charge dans le milieu de vie est nécessaire.



NOUS CONTACTER

Numéro de tél. du service :

087 59 32 54

Adresse mail du service :

equipe.mobile@fralex.be

Siège social :

Rue du Château de Ruyff, 68
4841 Henri-Chapelle

Médecins psychiatres :

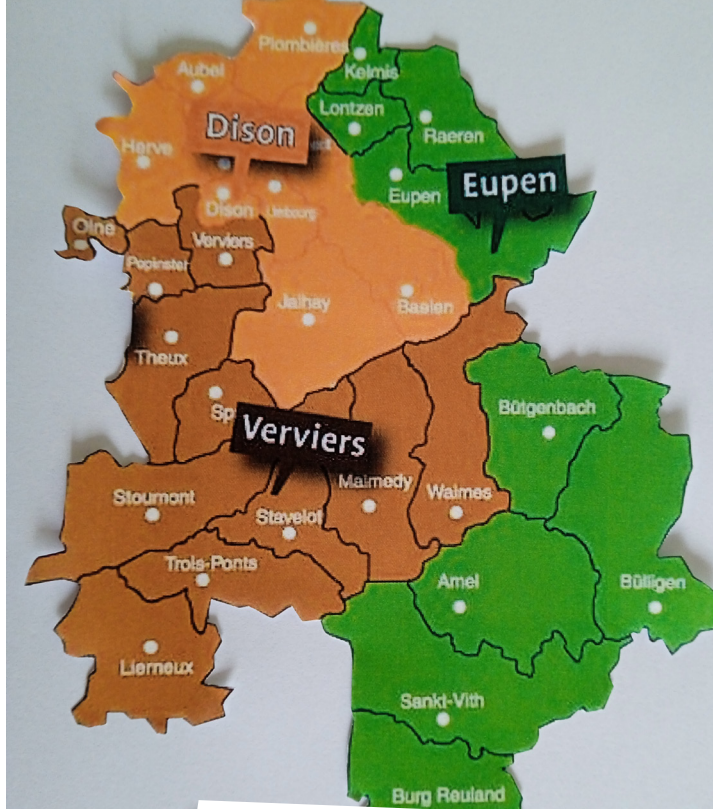
Dr FARCY Emilie
Dr MYSLINSKI Anne
(Psychogériatrie)
Dr LOGNOUL Maxime (Double
Diagnostic)

Infirmière en chef :

Mme KOCH Anne-Catherine

Site internet CPFA :

WWW.cdfa.be



LES EQUIPES MOBILES

en
Santé Mentale



Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens asbl

NOTRE SERVICE

Les Equipes Mobiles ont été créées dans le cadre de la réforme en santé mentale (Réforme Psy 107).

Nous faisons partie du Réseau de Santé Mentale de L'Est (RéSME).

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ensemble de ses partenaires et plus particulièrement avec les Equipes Mobiles du CHSA de Lierneux.

Nos missions

- Accompagner dans son milieu de vie la personne présentant des difficultés d'ordre psychiatrique
- La soutenir dans la mise en place ou le maintien d'un réseau de soins adaptés et de proximité
- La prendre en charge en tenant compte de son entourage et de ses proches

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire se compose de :
psychiatres, psychologues,
assistante en psychologie, infirmiers
psychiatriques, éducateurs
spécialisés, ergothérapeutes,
assistants sociaux.



PROGRAMME DE SOINS ET PRISE EN CHARGE

Equipe mobile : crise et longue durée

- Prise en charge de situations de courte durée et/ou de longue durée qui ne remplace pas les suivis ambulatoires individuels.
- Travail d'accompagnement et de soutien en fonction des besoins de la personne, en orientant au maximum vers l'autonomisation
- Durée de suivi : variable en fonction des objectifs fixés en début de prise en charge.

Deux prises en charge spécifiques sont proposées :

Référent Double Diagnostic

- Prise en charge spécialisée dans l'accompagnement de personnes souffrant d'une problématique psychiatrique associée à une déficience intellectuelle en collaboration avec le réseau du handicap et de l'AViQ.
- Les prises en charge peuvent se faire dans le milieu de vie et en structure.

Référent Psychogériatrie

- Evaluation pluridisciplinaire sur le lieu de vie des personnes plus âgées en souffrance psychique
- Bilan des capacités et besoins dans le but de mettre en place avec la personne les soins les plus adaptés favorisant son autonomie
- Soutien voire renfort du réseau et de ses compétences
- Collaboration avec les partenaires de soins et aidants-proches

INFOS

Comment faire une demande d'E.M. ?

- La personne doit s'inscrire ou être inscrite par un intervenant de son réseau au 087/59 32 54. Nous sommes joignables du lundi au vendredi, de 9h à 12h30.
- Tout le monde peut faire appel mais il sera demandé d'avoir un contact avec le soignant régulier et avec la personne demandeuse.
- Un rendez-vous d'orientation est ensuite fixé.
- Un de nos psychiatres ainsi qu'un membre de l'équipe se rendent sur le lieu de vie de la personne.

Objectif du rendez-vous d'orientation

Cibler la problématique de la personne, être à l'écoute de ses besoins afin de l'orienter vers une offre de soins adaptée.

Si un suivi en EM est proposé lors de ce 1er rendez-vous, nous présentons la personne en réunion pluridisciplinaire afin d'élaborer les objectifs de prise en charge et désigner le binôme référent.

